

III. La commune de ST MATHIEU DE TREVIERS

L'établissement d'un PPRif sur la commune de ST MATHIEU DE TREVIERS a été prescrit par l'arrêté préfectoral n° **2003-I-967** du **17 mars 2003**.

1 - Situation

Située au nord du bassin de risque étudié, la commune de Saint Mathieu de Tréviars est limitrophe avec les communes de Fontanès, Valfaunès, Saint Jean de Cuculles, Le Triadou, Assas, Guzargues, Montaud et Sainte Croix de Quintillargues. Elle s'étend sur une superficie de 2.182 ha.

1-1. La végétation

Les forêts et taillis occupent 1.377 ha soit environ 63% du territoire de la commune. Les boisements (peuplement naturel de pins d'Alep et de chênes vert) se situent essentiellement sur quatre grands ensembles :

- ⇒ Le premier se situe à l'Ouest de la commune, sur le flanc Est du Pic Saint Loup.
- ⇒ Le second se situe sur la partie Nord de la commune, sur le secteur du Bois des Clastres.
- ⇒ Le troisième, le plus important, se situe sur la partie Est de la commune, secteurs du lac de Cécelès, de la côte Ubesse et de l'Euzière.
- ⇒ Le dernier se situe au Sud de la commune sur le secteur des Avants.

1-2. L'urbanisation et les voies de communication

La commune de Saint Mathieu de Tréviars compte 4.400 habitants. La principale zone urbaine se situe au centre de la commune. Autour du village de Saint Mathieu de Tréviars se sont développés des lotissements :

- ⇒ au Sud, Le Plein Soleil et les Avants
- ⇒ Au Nord, les Hauts de Pourols.

De l'habitat isolé est principalement identifié au Nord de la commune, en bordure de la D17.

L'agriculture, et plus particulièrement la viticulture, est présente sur la majeure partie de la commune de Saint Mathieu de Tréviars autour du village.

1-3. Les dispositions de prévention des incendies de forêt

La commune de Saint Mathieu de Tréviars a été touchée par douze incendies de forêt en vingt-cinq ans (cf. liste en annexe – *données Prométhée*).

Le plus important de ces incendies s'est produit en 1999 : le feu a parcouru une vingtaine d'hectares en forêt.

Les massifs forestiers sont assez bien desservis par un réseau de pistes D.F.C.I. (défense des forêts contre l'incendie) qui s'appuie sur des chemins ruraux et forestiers. Celles-ci sont régulièrement entretenues par l'équipe de forestiers sapeurs du Conseil Général de l'Hérault basée à Saint Mathieu de Trévièrs. On dénombre trois citernes normalisées sur la commune.

La surveillance est assurée depuis les deux tours de guet du Pic Saint Loup et de La Suque. Toutefois, cette dernière n'a aucune vue sur le village de Saint Mathieu de Trévièrs.

Cette surveillance est complétée par :

⇒ Les patrouilles de forestiers sapeurs du Conseil Général de l'Hérault de Saint Mathieu de Trévièrs

⇒ Les sapeurs pompiers, avec un centre de secours à Saint Mathieu de Trévièrs.

L'ensemble de ce dispositif permet une surveillance active des massifs.

La commune de Saint Mathieu de Trévièrs est très fréquentée par le public en été en raison des sites touristiques du Pic Saint Loup et de l'Hortus ainsi que du lac de Cécelès.